Compte rendu Conseil Municipal du 8 Juin 2017

André Charbonner a débuté la séance en acceptant la démission de Marie Line Riouffrey qui se retire du Conseil Municipal pour raisons personnelles.

****

1 - Bibliothèque

Lecture de la convention entre l'ADBDP (Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt) et la commune de Chambœuf

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

Rappel ; une communication doit être faite aux Chambutaires concernant le site internet de la médiathèque qui propose de divers services (téléchargement gratuit de livres, de musique...).

2 - Dissimulation de réseaux et lampes à mercure

Extension et dissimulation des réseaux : Télécom, éclairage public, électricité à Terre rouge et déplacement de 3 candélabres pour un montant de 2200€ Rue Jules Ferry, plus le changement des lampes à mercure au lotissement Bel Horizon

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

3 - Réseau d'eau

Lecture du rapport annuel sur la consommation. Le taux de rendement de 85,7 est satisfaisant. Constat en 2016 : plus d'abonnés mais moins de consommation globale.

4 - Indemnités de gardiennage de l'église

Revalorisation de 1,2% (point d'indice des fonctionnaires).

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

5 - Contrat d'apprentissage

Il a été proposé de faire un contrat d'apprentissage à partir du 1er septembre à Philippe Michard en remplacement du contrat aidé qu'il avait jusqu'à présent.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

6 - Conventions

Il a été signé différentes conventions :

- Avec SEM :
  * pour le fauchage et le curage des fossés (compétence conservée à la commune).
  * Assainissement et eaux pluviales.
  * Compétence énergétique afin d'évaluer la perdition de chaleur des habitations de la commune
  * Application des droits des sols à compter du 01/07/17

- Protocole d'accord entre les communes de St-Galmier, St-Médard et Chambœuf pour l'acquisition d'un matériel de désherbage.

- Le CM a approuvé son désengagement au Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires et le retrait de la commune de Rivas au Syndicat Intercommunal du Gymnase du Collège Jules Romains à St-Galmier.

Toutes ces décisions ont été approuvées à l'unanimité par le conseil municipal.

7 - TAP :

Le conseil d'école qui s'est déroulé en début de semaine a voté au retour à la semaine de 4 jours comme le prévoit le décret du 08/06/17. Il sera demandé une dérogation à l'Inspection Académique.

8 - Chantiers éducatifs :

Cette année, 9 jeunes se sont inscrits - ils seront accueillis sur 2 semaines.

9 - Animation :

La semaine bleue se déroulera du 2 au 6 octobre ;

Fête de fin d'année - le marché de Noël est reconduit ; il se déroulera le dimanche 17 Décembre.